

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-JACQUES DE LA LANDE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 NOVEMBRE

L'an deux mil vingt-et-deux, le 29 du mois de novembre à dix-huit heures trente se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Jacques-de-la-Lande, sous la présidence de Luc Simon, en sa qualité de Vice-Président du C.C.A.S de Saint-Jacques-de-la-Lande, dûment convoqués ;

PRESENTS (S) :

M. Luc SIMON Vice-Président ;
M. Clément DAVID Administrateur
M. Marcel Biard Administrateur
Mme Marie-Jeanne LEBRETON Administratrice ;
M. Pierre-François LEBRUN Administrateur ;
M. Jean-Marie GANEAU Administrateur ;
M. Thierry MORIN Administrateur
M Henri GENDROT Administrateur
M. Daniel BOUET Administrateur
Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Membres en exercice :	13
Nombre de Membres présents :	9
Nombre de suffrages exprimés :	10
Votes Pour :	10
Votes Contre :	0
Abstention :	0

PROCURATION(S) DE VOTE :

Mme Marie DUCAMIN Présidente donne procuration à Luc SIMON;

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

M. Rodolphe LLAVORI Administrateur
Mme Marie LOCKHART Administratrice
Mme Martine FRIOT Administratrice

Le secrétariat a été assuré par Julie Simon Directrice du CCAS

Délibération N° 36_2022 RESSOURCES HUMAINES- Mise à jour du tableau des effectifs des emplois permanents

Monsieur le Vice - Président expose :

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU la délibération N°132021 en date du 21 décembre 2021 portant sur la mise à jour du tableau des effectifs ;

VU la délibération N°04_2022 en date du 3 février 2022 portant sur la mise à jour du tableau des effectifs ;

VU la délibération N°26_2022 en date du 7 juillet 2022 portant sur la mise à jour du tableau des effectifs ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de fixer l'effectif des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services ;

CONSIDÉRANT la mise en place progressive du projet d'organisation du Pole Solidarité visant à renforcer et consolider l'action du Centre Communal d'Action Sociale de Saint Jacques de la Lande ;

CONSIDÉRANT les besoins du Pole Solidarités ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration

- **DÉCIDE** d'adopter les modifications du tableau des emplois permanents en transformant le poste d'adjoint d'animation à 27/35ème vers un 28/35ème à compter du 1er janvier 2023.

Fait et délibéré le 29 novembre 2022 ;
Par délégation de la Présidente
Luc Simon Vice-Président du CCAS

